

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 avril 2015

Original : français

**Lettre datée du 10 avril 2015, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 31 mars 2015, et un rapport sur les activités de l'opération Sangaris en République centrafricaine, en vue de leur communication au Conseil de sécurité conformément à la résolution 2149 (2014) (voir annexe).

(Signé) **BAN** Ki-moon



Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat des Nations Unies – Bureau du Secrétaire général –, et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit : en application du paragraphe 47 de la résolution 2149 (2014) du Conseil de sécurité, la Mission permanente vous prie de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 15 novembre 2014 au 15 mars 2015 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) (voir pièce jointe).

La Mission permanente de la France serait reconnaissante au Secrétariat des Nations Unies de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Pièce jointe Opération Sangaris

Appui apporté à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dans le cadre de son mandat

Période considérée : 15 novembre 2014-15 mars 2015

1. Les fondements de l'appui à la MINUSCA

Dans le cadre de la résolution 2149 (2014) du Conseil de sécurité, au paragraphe 47, l'accord technique du 3 octobre 2014 autorise la MINUSCA, en cas d'indication claire qu'un danger grave et imminent menace ses éléments, locaux ou biens, à demander aux forces françaises en République centrafricaine d'user de tous moyens nécessaires pour lui fournir un appui opérationnel.

Le chef d'état-major des armées françaises a donné pour mission à la force Sangaris d'apporter son concours à la MINUSCA, dans la limite de ses capacités et de ses zones de déploiement, en appuyant et soutenant sa montée en puissance, en lui transférant progressivement la responsabilité pleine et entière des zones où elle est déployée et en conservant une capacité de réserve opérationnelle à son profit.

2. Cadre des actions d'appui

De mi-novembre 2014 à mi-mars 2015, les actions concertées entre Sangaris et la MINUSCA ou les actions d'appui que Sangaris a effectuées au profit de la MINUSCA ont été menées dans un environnement changeant, conséquence directe de l'évolution de la crise.

2.1 Évolution du format de Sangaris

Considérant l'évolution positive de la situation sécuritaire en République centrafricaine et la réussite de la montée en puissance de la MINUSCA, les effectifs de la force Sangaris ont été progressivement revus à la baisse au cours de la période considérée pour atteindre, à la date de la rédaction de ce rapport, un volume d'environ 1 700 soldats articulé autour de deux groupements tactiques interarmées robustes.

2.2 Évolution de la zone de responsabilité de Sangaris

Au cours de la période considérée, Sangaris a modifié sa zone d'action au fur et à mesure de la montée en puissance de la MINUSCA. Au fil des opérations, elle s'est temporairement déployée à N'Délé, Grimari, Dékoa et Bria, étendant ainsi sa zone de responsabilité de Bangui à N'Délé et de Sibut à Bria. La force Sangaris s'est désengagée de cette dernière ville fin février ramenant sa limite est à Bambari.

2.3 Évolution de la zone de responsabilité de la MINUSCA

Le 15 septembre 2014, la MINUSCA a relevé la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA). Dès lors, ses effectifs se sont régulièrement accrus à un rythme permettant d'envisager sa pleine capacité opérationnelle le 30 avril prochain comme cela est prévu par son concept général d'opérations. Parallèlement à la réalisation de ses effectifs, la force des Nations

Unies a étendu sa zone d'action et pris progressivement à son compte les zones où était déployée la force Sangaris, à l'instar de ce qui a été réalisé dans l'ouest du pays puis dans les premiers temps à l'est et dans le couloir central.

3. Les actions génériques conduites par Sangaris

- Le respect des droits de l'homme et des conventions internationales guide l'action de la France en opération.
 - En prévention, la force a adopté une posture dissuasive basée localement sur des patrouilles en appui à la MINUSCA.
 - En réaction, lorsque la force ou la MINUSCA sont confrontées à des exactions, la force Sangaris adopte une position ferme et ses soldats interviennent au plus vite pour les faire cesser.
- Dans le cadre de l'application des mesures de confiance, la force Sangaris, en appui de la MINUSCA, fait appliquer et contrôle les mesures de désarmement et de cantonnement des groupes armés, là où elle est déployée. Dans la phase d'exploitation qui a suivi l'opération à Bria, conduite en étroite coordination avec la MINUSCA le 10 février, la force a intensifié ses actions de contrôle du respect de ses mesures.
- L'action concertée de Sangaris et de la MINUSCA a contribué de façon significative à l'amélioration générale de la situation sécuritaire en RCA. Bangui, Sibut, Bambari, N'Délé et Bria en sont des exemples avérés.
- Enfin, le retour de l'activité économique a été également facilité par l'action permanente de Sangaris au côté de la MINUSCA dans les zones où les forces sont déployées, en particulier dans le couloir central et à Bangui, mais également sur les axes principaux, notamment celui reliant le Cameroun à Bangui.

4. La concrétisation de l'appui à la MINUSCA

- Neuf militaires français, dont le général chef d'état-major de la MINUSCA, sont insérés en permanence au sein de l'état-major de la MINUSCA. Ils facilitent la compréhension mutuelle des intentions des deux forces internationales.
- Dans le même esprit, six officiers de Sangaris forment un détachement de liaison présent en permanence au sein du quartier général de la force de la MINUSCA et du poste de commandement de la force opérationnelle interarmées de la police de la MINUSCA. À compter de fin mars, ce détachement de liaison s'étoffera pour intégrer des équipes auprès des trois postes de commandement de secteur à Bouar, Kaga Bandoro et Bria (5 militaires français par poste). Ce déploiement temporaire permettra à Sangaris d'être renseigné sur la situation dans les secteurs tenus par la force des Nations Unies, de partager les appréciations de situation et de coordonner les éventuelles interventions de Sangaris au profit de la MINUSCA.
- De manière régulière, afin de coordonner leurs actions, les commandants des forces françaises et de la MINUSCA parlent d'une seule voix vers les autorités de transition tout comme vers les principaux acteurs politico-militaires. Une réunion hebdomadaire réunit les généraux commandant les différentes forces.

- En termes de coordination et d'appui mutuel, les cellules de planification J5/J35 du poste de commandement interarmées de théâtre de la force Sangaris et U5/U35 de la MINUSCA se réunissent de manière hebdomadaire pour partager la planification des opérations des deux forces.
- De façon régulière, Sangaris et la MINUSCA ont mené des patrouilles coordonnées dans les secteurs où les forces françaises étaient déployées. C'est ainsi une cinquantaine de patrouilles en appui de la MINUSCA que Sangaris a effectuées depuis mi-novembre, notamment à Sibut et Bria.
- Depuis mi-novembre, quelques opérations concertées ont également été conduites. Depuis mi-janvier, l'engagement de Sangaris dans ces opérations privilégie la posture « MINUSCA first ». Les dernières opérations relatives à la reprise des bâtiments administratifs à Bria puis Bambari ont été conduites dans cet esprit.
- Dans le domaine logistique, la France soutient les contingents congolais et gabonais en mettant à la disposition de la MINUSCA 47 véhicules et en en assurant la maintenance. La force Sangaris assure également l'avitaillement des avions de l'ONU sur deux sites, Bria et N'Délé, où ni la MINUSCA ni aucun des fournisseurs privés pétroliers centrafricains n'est présent.
- Enfin, au titre du soutien médical, Sangaris a effectué, entre autres, 7 interventions chirurgicales et 446 actes paramédicaux au profit de la MINUSCA ces quatre derniers mois. Dans l'attente de la montée en puissance des trois hôpitaux rôles 2 déployés par la MINUSCA (à Bangui, Kaga Bandoro et Bria), l'équipe médicale française de l'antenne chirurgicale avancée de Bangui assure l'essentiel du soutien de niveau 2 des 9 000 soldats de la MINUSCA.
